

IMPro DE PAUILHAC

VIDE GRENIER

SAMEDI 14 JUIN

DE 9 H À 16 H



Emplacement 2 € le ml
possibilité de restauration sur place
Ouverture aux exposants a 7h30
Inscription et renseignements au 05.62.06.16.47
administration@impro-pauilhac.fr

ZI de FLEURANCE
12 Rue Gustave Eiffel - 32500

Foyer Socio-Éducatif de l'IMPro de Pauilhac
CONTRAT D'EMPLACEMENT

Bulletin de réservation Vide Grenier du SAMEDI 14 juin 2025

IDENTITE DU PARTICIPANT :

Nom et prénom.....

Né(e)le.....à.....

Adresse.....

CP.....ville.....

Téléphone :

Nature de la pièce d'identité.....numéro.....

Délivrée le..... par

Pour une meilleure répartition des métiers, veuillez nous indiquer la nature du stand :

Vide Grenier Autres (précisez).....

RESERVATION ET REGLEMENT :

Nombre d'emplacement de 1 mètre :x **2 €** le mètre

MONTANT DE LA RESERVATION : €

Règlement à l'inscription (pour les chèques à l'ordre du Foyer Socio-Éducatif de Pauilhac).

PIECES A FOURNIR :

- Photocopie du registre du commerce (pour les professionnels)
- Photocopie d'une pièce d'identité avec indication du lieu et date de délivrance (**recto-verso**) pour les professionnels et les particuliers.

DECLARATION SUR L'HONNEUR :

- Je soussigné(e), déclare que tous les objets mis en vente par mes soins lors de ce vide grenier ne sont pas d'origine douteuse. Je décharge de toute responsabilité les organisateurs du vide grenier de ce jour, ceux-ci ayant fait le nécessaire pour la bonne tenue et l'honnêteté de cette manifestation.
- J'atteste également sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- J'accepte, sans réserve, le règlement de ce vide grenier qui m'a été remis en même temps que ce présent contrat d'emplacement.

Fait à, le 2025

Signature de l'exposant précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" :

Afin de nous aider dans l'organisation de ce vide grenier, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, le plus rapidement possible, ce contrat dûment complété, signé et accompagné des pièces demandées, ainsi que le montant prévu.